SERVICES À LA POPULATION

Depuis le début de mon mandat, j'ai souligné l'importance de **l'accès à l'éducation** de qualité, pour tous, en valorisant le mérite de chacun. Il importe à ce titre de garder un **maillage du territoire de proximité**. C'est pourquoi j'ai présenté une proposition de loi visant à imposer l'avis du conseil municipal avant toute fermeture de classe. Cela a déjà permis d'obtenir un moratoire de 3 ans avant toute fermeture de classes. Ces derniers mois, je n'ai eu de cesse de me battre pour aller encore plus loin sur cette thématique si chère à mes yeux.

Inauguration de l'école de Polminhac

L'école ne doit souffrir d'aucune inégalité. En ce sens, j'ai proposé d'envisager une solution alternative à **Parcoursup**, qui n'assure pas une égalité de chance pour les jeunes et qui nie la dimension humaine, pourtant si importante au moment de choisir son orientation. Sur le terrain, j'ai soutenu les projets visant à améliorer les équipements scolaires : **Talizat, Neuvéglise-sur-Truyère, Saint-Poncy, Ruynes-en-Margeride, Le Vigean, Polminhac, Vézac, Sansac-de-Marmiesse, Jussac, Saignes, Lacapelle-del-Fraisse, Lafeuillade-en-Vézie, Champagnac**…

De même, je porte des réponses pour **des transports scolaires spades, adaptés aux réalités de nos territoires** et financièrement accessibles ; et une attention particulière aux projets relatifs à **l'accueil de la petite enfance**. **Pour le secteur de la santé, l'accès aux soins demeure une priorité de mon mandat comme la prise en charge de la dépendance**. En octobre dernier, le Sénat a voté la proposition de loi que j'ai co-signée afin de lutter contre les déserts médicaux. Ce n'est qu'un premier pas, qui compte, mais l'on pourrait faire beaucoup plus. Ma proposition d'introduire le statut de "médecin junior" pour les internes, qui leur garantira une rémunération digne, est une des pistes pour répondre aux besoins de nos territoires. Au titre de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous poursuivons le soutien aux maisons de santé pluridisciplinaire, mais aussi aux investissements dans les hôpitaux locaux et avons introduit l'offre de médecins salariés qui peut aussi être une solution.

Sur la ligne régionale CGB Riom-es-Montagnes - Condat - Clermont-Ferrand

En milieu rural, le lien social est indispensable. J'ai ainsi eu le plaisir de visiter de nombreux acteurs qui travaillent pour renforcer le lien entre les habitants: associations sportives et culturelles, le Chaudron de **Freix Anglards**, le club des aînés de **Lieutades**, l'association de défense des monts du Cantal, Vent des Planèzes… pour n'en citer que quelques uns. J'ai aussi participé à la programmation des crédits du FDVA que je propose par ailleurs d'améliorer. Enfin, je me félicite du dynamisme associatif de notre département qui connaît un réel rebond après les difficultés vécues durant la crise sanitaire.

Rencontre à Chaudes-Aigues avec Léana GUITEK, interne en médecine ayant obtenu une bourse de la Region pour son stage en territoire à Chaudes Aigues et Neuvéglise.

La sécurité est également l'affaire de tous. J'ai défendu le maillage de notre territoire au niveau des gendarmeries. L'Etat a décidé de créer 200 brigades de gendarmerie pour renforcer la sécurité de tous nos concitoyens. Je m'en félicite. Sur notre territoire, j'ai soutenu deux candidatures qui doivent aboutir à **Jussac** pour une nouvelle brigade territoriale et sur la commune de **Val-d'Arcomie** pour une brigade mobile. Par ailleurs, je reste attentif à l'aboutissement du projet de construction d'une nouvelle brigade à **Laroquebrou** et aux moyens complémentaires en effectifs au commissariat de police d'Aurillac, mais aussi à la situation des sapeurs-pompiers.

ÉCONOMIE - TOURISME - ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'économie cantalienne se développe autour de l'activité agricole, mais aussi bien au-delà. Depuis le début de mon mandat, je n'ai eu de cesse de **défendre les agriculteurs**, dont l'action est si importante pour notre territoire et notre souveraineté alimentaire. Ils sont aujourd'hui confrontés à une conjoncture incertaine et à un « agri bashing » inacceptable. J'ai notamment eu l'occasion de le rappeler lors de l'AG des Jeunes Agriculteurs. La priorité est d'abord de disposer d'une juste rémunération de notre agriculture raisonnée. C'est pourquoi j'ai voté la revalorisation des retraites agricoles et l'amélioration des pensions de réversion et soutenu les démarches visant à faire face aux aléas imposés par la nature. J'ai aussi souligné l'importance de répondre aux enjeux de l'eau et à la compétitivité de la « ferme France ». Il convient de relever le défi du renouvellement des générations, du coût du foncier et de la mise en avant de nos productions.

Inauguration des travaux de rénovation de la Chambre d'Agriculture du Cantal à Aurillac

Le maillage économique de notre territoire repose aussi sur la bonne santé des entreprises, quelle que soit leur taille. Celles-ci doivent être accompagnées, et j'ai multiplié les efforts en ce sens : Sopa, Sacatec, Biose, Menuiseries du Centre, Marquet, Lallemand, Uniplaneze, Interlab, Isotoner, collectif des entreprises du numérique, entre autres. L'émergence du Pôle de compétitivité Microbiologie d'Aurillac est une chance. Je me félicite du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes au développement des entreprises. Il est primordial de se montrer combatif, attractif et innovant pour accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire. Nous le faisons aussi au niveau de la restauration, de l'artisanat et du commerce de proximité. **Mon engagement au sein de l'Agence Economique Auvergne Rhône-Alpes Entreprises** prolonge mon action et vise à soutenir le développement des entreprises en place et à en implanter de nouvelles.

Visite de l'entreprise Interlab, installée à Mourjou.

Le Cantal dispose d'un **patrimoine exceptionnel** qui attire chaque année nombre d'amoureux de nos paysages, de notre gastronomie et de nos montagnes. Il est essentiel de **développer encore davantage la filière touristique**, avec des infrastructures modernes et adaptées. C'est dans cette optique que j'ai inauguré l'extension et la modernisation de Chantarisa, à **Coltines**. J'ai également favorisé le lancement des navettes estivales du Grand Site du **Puy Mary** et d'autres destinations touristiques, contribué au nouveau cheminement sur le site du Puech des Ouilhes à **Lacapelle-Viescamp** ou au projet de Grand Site des **gorges de la Truyère**, inscrits dans une perspective plus large de valorisation de notre territoire. D'autres projets sont encore en cours : Grand Site de Conques, circuit des burons, voies vertes… Toutes ces initiatives peuvent aussi bénéficier d'un investissement substantiel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui vise à développer l'attractivité touristique de notre territoire.

La préservation de nos paysages doit être une priorité

A ce titre, la préservation et la valorisation de nos paysages, qui sont notre premier capital, sont essentielles.

MOBILITÉ - RÉSEAUX - ÉCOLOGIE

En ce qui concerne la mobilité, le Cantal ne peut rien exclure et doit se battre sur tous les fronts : la ligne aérienne, la route et le **transport ferroviaire**. Pour ce dernier, je me suis battu avec acharnement en faveur du retour du train de nuit. Les intentions de l'état étaient semble-t-il de démontrer que cela ne pouvait pas marcher : circulation uniquement les week-ends et pendant les vacances scolaires, mise en service en décembre 2023 avec déjà l'annonce de nombreuses perturbations dès février 2024. Grâce à notre action, le Ministre semble disposé à revoir sa copie. Nous attendons ses réponses.

Inauguration d'un tronçon neuf de la RN 122

En fin d'année dernière, je m'étais entretenu avec Jean-Pierre FARANDOU, Président de la SNCF, sur la nécessité d'allouer 100 milliards d'euros en faveur du ferroviaire au niveau national. Il est aussi important de rappeler l'engagement pris par la Région en matière de mobilité, notamment en direction des jeunes et de la desserte renforcée de notre territoire. L'Etat doit remplir sa part de responsabilité sur les lignes dont il a la responsabilité, en particulier l'Aubrac. J'ai obtenu en outre **la suppression de la contribution des communautés de communes** aux transports scolaires leur faisant économiser 500 000€ par an dès la rentrée 2023.

En ce qui concerne la route, plusieurs dossiers sont en cours, dont les aménagements de la RN 122 à Maurs et à Vic-sur-Cère et sur l'intégralité de l'axe avec en perspective le transfert à la Région. **Pour le transport aérien**, je soutiens pleinement la ligne aérienne Paris-Aurillac, indispensable pour l'économie du Cantal, mais aussi pour la mobilité de tous.

La gestion des réseaux d'eau et d'assainissement doit rester un sujet sur lequel les municipalités ont leur mot à dire. Ainsi, j'ai défendu toutes les initiatives visant à laisser la liberté aux communes dans la gestion des compétences « eau » et « assainissement ». C'est pourquoi j'ai voté contre la loi 3DS, qui n'avait pas intégré cette souplesse. Je continuerai à me battre pour cette solution, moins coûteuse et plus efficace, en particulier pour permettre la création de syndicats de communes. Sur le terrain, cette question figure **au premier rang des attentes des communes** : communes, gouvernance, notion de « bien commun ». Le sujet de l'écologie est incontournable et ne doit pas être négligé. Mais l'écologie ne doit pas être punitive. Nous devons mener une action constructive en bonne intelligence. **C'est pourquoi je me suis opposé aux projets d'implantation d'éoliennes supplémentaires dans le Cantal, ou au ZAN, dans sa vision brutale et punitive**, car la ruralité de doit pas "payer" les errements passés de l'aménagement urbain ou les besoins en électricité non encadrés.

Assemblée Générale de l'AMF du Cantal à Saint-Flour sur le thème de l'eau

Les sujets de la **téléphonie mobile et de la fibre** restent d'actualité, même si de réels progrès ont été réalisés et que le Cantal sera raccordable à la fibre à 100% en 2025, conformément au nouveau contrat signé.

Lors de mes nombreux déplacements dans les communes du Cantal, j'ai eu l'occasion d'échanger avec les élus sur la sobriété énergétique et les coûts de l'énergie. J'ai aussi évoqué la nécessité d'une approche équilibrée du photovoltaïque. C'est ainsi que j'ai voté en faveur d'une nouvelle répartition de l'IFER pour que demain les communes en bénéficient. Sur le terrain, j'ai par exemple participé à l'inauguration de la nouvelle station GNV d'**Aurillac**, ou à l'anniversaire de la chaufferie bois de **Riom-ès-Montagnes**.

Inauguration de la station Gaz up sur la zone d'Esban

Je réitère **ma mobilisation la plus totale sur tous les sujets liés à l'écologie**. C'est le rythme de la transition qui doit être adapté, pas la finalité.

FINANCES PUBLIQUES - CONTRACTUALISATIONS

Je l'ai martelé plusieurs fois : **la bonne santé de nos finances publiques doit passer par l'instauration de la règle d'or dans notre constitution** (c'est à dire la limitation constitutionnelle du niveau de déficit). Le "quoi qu'il en coûte" et la situation internationale ont participé à la dégradation de nos finances publiques. Mais pas seulement. La Cour des Comptes soulignait que les dépenses hors crise sanitaire ont augmenté de 24% entre 2019 et 2022.

Il faut désormais faire des choix : **la dette est abyssale et couteuse**, la politique du « chèque » n'est plus possible. Je préconise donc d'orienter la redistribution prioritairement vers la jeunesse et les territoires. C'est pourquoi il est nécessaire de **créer une nouvelle relation entre les collectivités locales et l'Etat**, en donnant aux Maires les moyens d'agir et la lisibilité nécessaire pour le faire. Il est aussi indispensable de **parvenir à l'équité territoriale** en matière de santé et d'éducation en particulier. Les investissements et dotations doivent donc être orientés vers tous les territoires : règle du 1€ investi en rural pour 1€ investi en urbain.

Accueil d'une délégation d'élus de Saint-Flour au Sénat, échanges autour des finances locales et du CPER.

Nos choix budgétaires appellent à la baisse de la dépense, en particulier par la réduction des niches fiscales et sociales, à la stabilité fiscale avant de pouvoir amorcer leur baisse et à la réduction drastique du recours à la dette. Nous sommes face à un mur de dette et à un coût de ses intérêts qui peut constituer très vite le premier budget de l'Etat, nous privant de toute marge et nous plaçant dans une situation de dépendance vis-à-vis des marchés dont seuls notre appartenance à l'Union européenne et notre rang, nous prémunissent encore.

Débat au Sénat sur le Programme de stabilité de la France pour les années 2023 à 2027

Face à l'inflation, la question du pouvoir d'achat et des salaires doit pourtant être posée. Pour les collectivités et nos territoires, la **pérénisation des ZRR** et le renforcement de la **DGF Biodiversité** constituent deux belles perspectives.

Dans le cadre de mon travail au sein de la Commission des finances, j'ai porté des propositions visant à établir une situation financière plus pérenne et efficace, mais aussi plus juste. En effet, nos finances publiques sont actuellement confrontées à une hausse préoccupante de l'inflation et des taux d'intérêts, qui nécessite un **changement de système**.

Je suis fier que la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** maîtrise ses dépenses de fonctionnement, maintenant ainsi un haut niveau d'épargne tout en maintenant un taux d'investissement élevé. La gestion du budget de l'Etat gagnerait à s'inspirer de la gestion du budget de notre Région, et plus largement de nos collectivités.

La Région apporte ainsi un appui financier partout où les projets fleurissent. Elle soutient nos collectivités, que ce soit avec le **Bonus ruralité, le Contrat Région ou encore le nouveau Pacte Cantal**, qui flèche 150 millions d'euros pour les grands projets cantaliens. Je m'en félicite. Enfin, nous avons signé cette année le CPER 22 – 27 qui engage près de 100 millions d'euros pour le Cantal. Les autres politiques contractuelles de l'Etat en direction des collectivités, si elles apportent des moyens en ingénierie, manquent cruellement de fonds dédiés pour être efficaces et rapides.

Aux côtés de Laurent WAUQUIEZ pour la signature du Pacte Cantal 2 au Lioran

RÉFORME INSTITUTIONNELLE

FOCUS 2023

L'impérieuse nécessité

La question de la réforme institutionnelle, et par voie de conséquence constitutionnelle, revêt une dimension plus essentielle qu'on ne le croit. Si ces sujets sont moins médiatiques que d'autres, ils n'en sont pas moins premiers. Tout le reste en dépend. **Changer de système pour éviter l'effondrement, la décadence, passe par la redynamisation de notre démocratie aujourd'hui mise à mal.**

Echanges avec François BAROIN sur les réformes nécessaires pour notre pays

Garantir l'égalité des conditions et la souveraineté populaire, nécessite que la volonté politique exprimée lors du vote s'applique et que notre contrat social soit respecté. Pour que chacun s'exprime, pour que le projet voté soit mis en œuvre, pour répondre à l'abstention grandissante et à l'impuissance croissante, il convient à la fois **que chacun vote et que ce vote ait un sens**, fasse bouger les choses.

Tocqueville mentionnait déjà **les deux dangers majeurs** qui ont une actualité toute particulière. Le premier est celui de **l'individualisme**, du repli sur la sphère privée. On voit combien il est aujourd'hui prégnant avec des comportements de consommateurs plus que de citoyens. Le second est celui de **l'incivilité** qui repose dans cette acception sur le fait de peser sur les autres de tout le poids de sa personnalité, avec le souci de l'image et de la communication, bien plus que du fond. Si ce terme revêt en plus aujourd'hui d'autres dimensions, l'incivilité semble bien ronger plus que jamais le système.

Les blocages qui ne permettent plus l'expression du vote populaire, font courir des risques majeurs à notre démocratie. Ils sont multiples: du **poids du supra-national** à l'avènement d'une **administration** qui s'est bien souvent substituée au politique. **Le droit européen** s'impose sans disposer à ce jour de la légitimité démocratique. **Les Cours Suprêmes** imposent de plus en plus leur idéologie qui présente un danger et une limite à l'exercice démocratique. **Les autorités administratives indépendantes, la multiplication des agences**, comme le recours aux consultations citoyennes, présentent aussi un réel risque pour notre système démocratique.

Cérémonie de prise de commandement du Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Mauriac

Notre constitution, nos institutions, doivent nous permettre de faire face à **deux enjeux majeurs** aujourd'hui ballotés :

-**Un enjeu civilisationnel** : questions sociétales, sécurité et justice, éducation et intelligence artificielle, dimension environnementale autour des ZFE et du ZAN en particulier, la redéfinition de notre rapport au travail …

-**Un enjeu de souveraineté** : questions financières et budgétaires qui exigent l'instauration de la règle d'or, mais aussi de celles de la défense, de l'agriculture, de l'industrie et des services.

Pour ma part, je propose l'instauration du **vote obligatoire** et en parallèle la **reconnaissance du vote blanc**. L'instauration d'une **part de proportionnelle** s'invite aussi souvent dans les débats, je pense qu'on ne peut plus s'y soustraire. Le renforcement des **consultations citoyennes**, sur le modèle des votations suisses, semble aussi pertinent. Les questions de la **durée du mandat** présidentiel et celle du **cumul**, méritent d'être reposées. De même le rôle et les compétences des **collectivités territoriales** peuvent encore être précisés pour davantage d'efficacité de proximité, dans la clarté de la compétence exclusive, sauf pour la commune, et de respect des libertés locales. **La hiérarchie des normes et la débureaucratisation de notre système, le volet justice**, devront aussi être traitées dans ce cadre.

Le devoir de mémoire est un engagement continu envers les générations passées et futures

Le chantier est vaste, il pourrait aussi être un temps de débat et de rassemblement. Je crois pour ma part que c'est là que réside **la priorité des priorités pour repenser notre système et cesser de le colmater !** Il ne tient plus et c'est la l'occasion de redonner durablement le pouvoir au peuple, sans peur et au contraire avec beaucoup d'amour.

RÉFORME DES RETRAITES

FOCUS 2023

Retraite des réformes ?

L'année 2023 aura incontestablement été marquée par l'adoption d'une réforme de notre système de retraite par répartition proposée par le Gouvernement. Je me suis clairement exprimé sur ce texte pour faire état de diverses réserves sur une réforme finalement modeste et pourtant impopulaire, que je n'ai pas votée et qui ne règle rien dans la durée et manque cruellement de sens. Au final elle risque même de ne pas générer beaucoup d'économies. **Tout ça pour la ?**

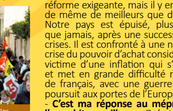
Manifestation contre la réforme des retraites

Même si elle a été adoptée de manière démocratique, en usant de tous les moyens constitutionnels à la disposition de l'exécutif pour le permettre dans le contexte d'une majorité relative, cette réforme me semble contestable pour au moins 5 raisons :

– **C'est la réforme du mensonge:** communication à géométrie variable; exigence financière réelle et nécessaire mais non affichée alors qu'elle est la principale raison de la réforme : il fallait ramener à Bruxelles le Totem des 64 ans pour continuer à bénéficier des taux d'intérêts allemands et tenter d'éviter que notre dette nous submerge ; mensonges sur les carrières longues, les 1.200€, le choix même du véhicule législatif…

– **C'est une réforme comptable**: alors que ce devrait d'abord être une question de société : il importe en effet de reconsidérer notre relation globale au travail tout au long de la vie et plus largement sa place dans la société. Permettons à chacun de trouver dans notre société « sa place, sa part, sa dignité ».

Echange autour de la réforme des retraites

- **Ce n'est pas une bonne réforme mais il faut une réforme :** notre système n'est plus soutenable pour garantir le niveau de pensions des futurs retraités et il me semble préférable de privilégier la durée de cotisation aux mesures d'âge, en laissant davantage de place à la liberté de chacun, et nécessaire d'introduire un troisième étage de retraite par capitalisation collective, ouverte à tous.

– Ce n'était pas le bon moment pour faire cette réforme : certes ce n'est jamais le bon moment de demander des efforts, de faire une réforme exigeante, mais il y en a tout de même de meilleurs que d'autres. Notre pays est épuisé, plus divisé que jamais, après une succession de crises. Il est confronté à une nouvelle crise du pouvoir d'achat considérable, victime d'une inflation qui s'installe et met en grande difficulté nombre de français, avec une guerre qui se poursuit aux portes de l'Europe.

– C'est ma réponse au mépris que l'on subit par ailleurs : Qu'est-ce que le pouvoir en place dit au peuple de notre France périphérique, à tous ceux qui se sentent «dépossédés» et qui pourtant voudraient tant «rouvrir des possibles» ? Le pouvoir en place nous dit qu'il n'a pas besoin de nous, que nous n'existons pas, que nous sommes des invisibles dans cette société verticale, centrée sur les métropoles.

Débat sur la réforme des retraites au Sénat

Cette réforme et la méthode utilisée pour la conduire, risquent même d'interdire ou de rendre plus difficile encore toute réforme à venir, car elle altère encore davantage la confiance et attise les fractures et les colères. Le risque est bel et bien que notre pays soit contraint à modifier sa retraite pour 4 ans et ait un rendez-vous avec la colère qui demeure en 2027.

Pourtant notre pays a besoin de réformes profondes. Il ne peut plus se contenter d'ajustements, décidés par une classe dirigeante trop souvent hors sol. Ces réformes ne peuvent se faire contre le peuple, contre cette majorité trop silencieuse qui n'en peut plus de subir des minorités agissantes ou sourdes qui nous conduisent à de véritables risques de crises démocratiques et institutionnelles.

Nous atteignons avec cette réforme, le paroxysme de la communication politique qui nuit à la politique, c'est-à-dire au travail de fond dans le seul sens de l'intérêt général.

Stéphane SAUTAREL
SÉNATEUR DU CANTAL

SODALITE 2023

Une présence médiatique pour partager l'information :

Par voie de presse, de radio ou télévisuelle, il est indispensable de porter haut et défendre les territoires ruraux et de montagne, sur les sujets de mobilités, d'aménagement, de services à la population notamment. Ce fut le cas cette année à la chaîne TV Public Sénat, mais également dans Le Figaro, Le Point, Ouest-France, La Tribune, Le Journal des Départements, ou bien à Sud-Radio, ainsi que dans la presse locale.

Participation au groupe de travail « Décentralisation » :

Très heureux de participer à cet important groupe de travail présidé par Gérard Larcher, qui a vocation à nourrir le projet du Président de la République touchant à réformer nos institutions et l'organisation de nos territoires. Nous avons arrêté nos propositions le 28 juin dernier pour répondre au désenchantement qui frappe nos territoires et les élus locaux.

Echange avec Gérard LARCHER : libertés locales et protection des élus

Mon mandat de Conseiller Régional :

Je m'attache à accompagner également nos communes dans le cadre de mon mandat de Conseiller Régional, aux côtés de Laurent WAUQUIEZ. Nous avons validé les nouveaux Contrats Région et programmé les premiers crédits des Contrats et du Bonus Ruralité. Des transports aux finances et à l'enseignement supérieur, de la santé à la sécurité et à la chasse, les dossiers sont nombreux et la Région à l'écoute.

Signature du Contrat Région de Hautes Terres Communauté avec Philippe MEUNIER

En soutien aux initiatives sportives :

Remise d'un maillot à l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre à Jussac.

Moment de partage avec les pouiers après la victoire du RC Arpajon-Veinazès.

Inauguration du « Stade Roland Cornet » au Bex d'Yrac

Remise des prix à l'UTPMA à Aurillac.

Accueil de visiteurs au Sénat :

Depuis le début de mon mandat, j'ai accueilli plusieurs groupes en visite au Sénat. C'est toujours un plaisir d'ouvrir les portes de ce haut lieu de notre démocratie pour faire découvrir les réalités et les coulisses de notre démocratie parlementaire, mais aussi l'histoire du palais de Marie de Médicis. N'hésitez pas à me contacter, avec un délai de prévenance suffisant, si vous avez en projet au niveau d'une école, d'un collège ou d'un conseil municipal, d'organiser une telle visite.

Accueil des jeunes élus du CMEJ d'Aurillac au Sénat

Club Tocqueville du Cantal :

Au regard du contexte dans lequel nous nous trouvons et du moment de fatigue démocratique que connaît notre pays, j'ai pris l'initiative de créer le «Club Tocqueville du Cantal», aux côtés d'une vingtaine d'autres personnes engagées dans la vie publique locale. Ce Club, créé sous forme associative, doit permettre des échanges libres et respectueux, pour mieux répondre aux enjeux qui sont ceux de notre ruralité, en privilégiant un travail collectif transpartisan.

Le Club Tocqueville du Cantal en réunion à Aurillac.

« Ce que je fais m'apprend ce que je cherche. »
Pierre Soulages

PARTAGEZ LA VISION DE SODALITE…

• 5 engagements au service du Cantal :

- Rassembler au seul service du Cantal pour qu'il soit défendu, entendu et renforcé, pour défendre et promouvoir la ruralité et les communes.
- Agir avec ma Liberté de parole et de vote, avec Responsabilité, Fidélité et Loyauté envers ceux qui me font confiance, avec Humilité et Détermination, Sincérité et Humanité.
- Être l'élu des trois arrondissements, d'Aurillac, de Saint-Flour et de Mauriac, au service de tous les Cantaliens.
- Être un élu libre, engagé et combattif, un élu avec un regard neuf, avec l'expérience indispensable et un réseau actif.
- Valoriser le potentiel du territoire, Obtenir une vraie solidarité nationale, Défendre la ruralité et le service public.

5 priorités pour la France et le Cantal :

- Les finances publiques locales et la libre administration des collectivités territoriales.
- La ruralité, l'agriculture (une agriculture durable à taille familiale), l'économie et le tourisme, l'ouverture (désenclavement, rétablissement du train de nuit, fibre), l'environnement et les paysages, l'eau (priorité des priorités), le logement (initiative sur l'ancien en accession), l'emploi (en particulier des jeunes), la sécurité (y compris pour lutter contre la violence faite aux élus), le travail (valeur, reconnaissance).
- La relocalisation des emplois publics, la simplification, l'innovation, l'expérimentation et la différenciation.
- Le renforcement de l'offre de santé en milieu rural et la réforme de la dépendance.
- La mise en œuvre de l'agenda rural : numérique, accès aux services publics, ingénierie, accès aux soins, éducation, culture, fiscalité, cadre de vie, soutien financier, prise en compte de la montagne, et plus largement renforcer l'approche d'une véritable République des territoires décentralisée.

5 orientations fortes pour notre action publique :

- Reconnaître les français, tous les français, pour répondre à la crise de représentation et refonder avec la confiance.
- Apaiser les clivages de toutes sortes pour agir d'abord pour les jeunes, tous les jeunes, grâce à un nouveau paradigme fiscal et social, ouvrant à une nouvelle citoyenneté.
- Protéger les français, tous les français, autour de l'autorité et de la justice, préalable à tout.
- Espérer doit redevenir possible en empruntant un chemin nouveau fait d'exemplarité, de fraternité et de reconnaissance, en étant patriote et européen, pour un nouvel avenir.
- Respecter le vivant, tout le vivant autour d'un nouveau contrat social et environnemental de l'économie du vivant.

3 blocs pour les mettre en œuvre :

- Le local, de la commune à la région, synonyme de confiance, de proximité et d'efficacité,
- Le national, concentré uniquement sur le régalien, l'autorité, la solidarité nationale, la santé, l'éducation et la culture,
- L'Europe, refondée autour d'une logique de majorité qualifiée et non de l'unanimité, de la convergence fiscale, sociale et environnementale, des questions internationales, d'un budget propre mais strictement encadré, avec un objectif de souveraintés renforcées.

L'ABÉCÉDAIRE DES MAIRES

J'ai souhaité publier et adresser à tous les Maires du Cantal cet « Abécédaire des maires » qui s'inscrit dans la démarche d'information des élus qui m'est chère. Cet ouvrage est tout à la fois un outil et un étendard pour affirmer la place essentielle, irremplaçable, du Maire et de la commune dans notre quotidien.

ÉDITO

Je vous invite à découvrir ce troisième numéro de **Sodalite** et vous en souhaite une excellente lecture. La Sodalite développe, paraît-il, la logique mais également permet de capter de manière totalement rationnelle la pensée. Nous avons bien besoin de faire appel aux vertus de ce minerais. La modeste ambition de **Sodalite** est ici d'aider à **construire une pensée et un projet politique, offrant un visage du Cantal résolument tourné vers l'avenir**.

En une année, **le paysage national n'a guère évolué** : société fracturée, classe moyenne déclassée par une inflation galopante et des transitions qui inquiètent, accroissement du décrochage des plus fragiles, insoutenabilité de la dette publique… **La difficulté à engager des réformes** repose tout autant sur une absence de majorité absolue, que sur une confiance du peuple plus faible que jamais, ou encore sur un sentiment de déclassement, de dépossession, qui inquiète et rend notre pays éruptif. La question des retraites l'a particulièrement bien illustré, mais aussi d'autres épisodes violents, exprimant beaucoup de colère.

Le Cantal n'est pas à l'écart de ces mouvements d'insatisfaction, de sentiment d'abandon et au final d'incompréhension grandissante entre le centre et la périphérie, les élites et le peuple, les métropoles et les ruraux, les idéologies environnementales et la culture pragmatique du terrain, les minorités agissantes et les majorités trop silencieuses. **Notre mission doit être de retisser des liens, de recoudre une société altérée**. Seule l'action collective peut le permettre.

La question des services publics revêt désormais, par-delà l'indispensable besoin pratique et quotidien, une dimension démocratique : l'abandon ressenti, et bien souvent réel, de certains territoires s'est déjà traduit dans les « urnes rurales » en 2022, nul doute que sans réelle réaction cela se poursuive…

La ruralité attend à raison 5 réponses prioritaires, je ne cesse de le dire, je le répète une fois encore :

- **La reconnaissance d'une autonomie et d'une responsabilité de gestion** autour notamment des questions majeures de l'eau et de l'urbanisme prioritairement au niveau du ZAN,
- **La lutte active contre les déserts médicaux**,
- **La fin de la fermeture des classes** dans nos écoles sans l'avis du Maire,
- **Un effort en faveur de nos infrastructures publiques** (transport, eau, téléphonie…) qui garantisse un investissement d'un euro en faveur de la ruralité chaque fois qu'un euro est investi dans les métropoles,
- **La garantie de l'expression des libertés locales** et la reconnaissance des aménités rurales qui doivent être valorisées en faveur de nos collectivités.

Je reprends donc le mot que j'ai utilisé le premier début mai et qui semble faire florès depuis : **Chiche Monsieur le Président !** Et espérons donc que le nouveau programme **France Ruralité** permette de répondre à ces enjeux qui nécessitent d'abord un changement de regard porté sur notre ruralité. Hélas, il semble déjà que le compte n'y soit pas, même si la pérénité des ZRR devrait être assurée.

La nécessité de **« ramasser » le pays autour de quelques grandes priorités** pour permettre un sursaut s'impose à chacun. Le pays ne peut ni rester immobile et bloqué, ni risquer le chaos que certains voudraient lui imposer. C'est la raison, pour laquelle mes **deux Focus 2023** sont consacrés à la **réforme des retraites** qui ne doit pas signifier la retraite des réformes et à l'impérieuse nécessité de la **réforme institutionnelle**. C'est ainsi, avec **courage**, que nous pourrons retrouver l'indispensable chemin de l'espoir et de la confiance.

Un ciel comme une pierre de Sodalite

Très sincèrement,
Stéphane Sautarel

2023 : MES CHEMINS CANTALIENS

Se rendre disponible, au service des communes et des collectivités, est un engagement de tous les instants. Le partage des préoccupations, l'accompagnement des projets, la mise en réseau et les visites sont toujours des moments très riches sur le terrain auprès des Maires et de leurs équipes municipales.

Après l'organisation au cours de l'année 2022 des «DialogueS en TerritoireS CantalienS» qui ont constitué une initiative d'écoute et de partage collectif, j'ai poursuivi mes rencontres avec les conseils municipaux sur des temps de travail permettant de rentrer vraiment dans les projets et les attentes de chaque commune.

Vebret
Fabrice MEUNIER, Maire et une grande partie de son conseil m'ont accueilli pour partager les réalisations et projets en cours sur la commune.

Paulhenc
Inauguration des travaux de La Chapelle de Turlande à Paulhenc. Encore un exemple des lieux incroyables que compte le Cantal !

Aurillac
J'ai rencontré les élus d'Aurillac afin d'échanger sur les projets de la ville-préfecture qui joue un rôle moteur pour l'ensemble du territoire.

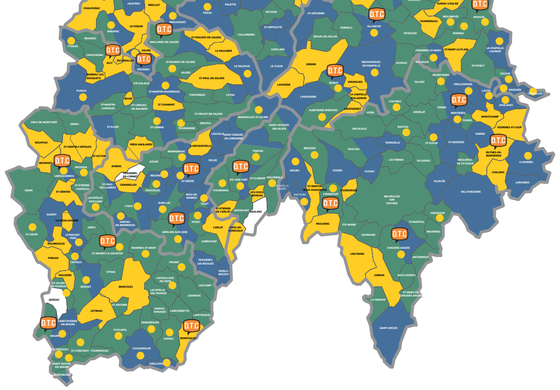

Pradiers
La commune, à la double vocation agricole et touristique, présente une vraie harmonie architecturale et un paysage à couper le souffle.

Laveissenet
Temps d'échanges avec Claire TEISSEDRE, Maire de Laveissenet, autour des projets de cette commune qui connaît un regain démographique.

Le Vaulmier
J'ai été heureux de pouvoir répondre à l'invitation des élus du Vaulmier, commune qui bénéficie d'un certain regain démographique à encourager.

Arpajon-sur-Cère
Merci à Isabelle LANTUEJOUL, Maire, et aux nombreux élus qui ont répondu à mon invitation pour un large tour d'horizon des projets de la commune.

Barriac-les-Bosquets
Merci à Jean-Noël PARRA et à ses collègues pour leur accueil et leur engagement au service de cette belle commune au cadre de vie très agréable.

Saint-Santin-Cantalès
Très heureux de retrouver Alain ESPALIEU, Maire de la commune, pour un temps d'échanges avec son équipe municipale.

Montsalvy
J'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre du conseil municipal de Montsalvy. Merci à Isabelle LEMAIRE et son équipe. Merci également à Vincent DESCOEUR pour sa présence.

Chaliers
Temps d'échange enrichissant avec Bernadette RESCHE et les élus de cette commune qui bénéficie d'un bel emplacement sur la vallée de la Truyère.

2023 : MON ACTION PARLEMENTAIRE

S'engager quotidiennement dans le travail législatif demande constance, pragmatisme, et sincérité. S'investir sur différents champs au service des territoires, de ses acteurs publics et privés amène son lot d'obstacles, de combats, mais aussi de satisfactions.

C'est avec conviction et liberté que mon action parlementaire est orientée au service de la ruralité, de l'aménagement du territoire et de l'intérêt général. Retour sur quelques temps forts d'une année de travail au Parlement.

Dette - Finances - Décentralisation :

La dette publique s'élève à plus de 3000 milliards d'euros en 2023, soit près de 42.000 € par français, ce qui nous contraint à emprunter le montant record de 270 milliards sur les marchés financiers en 2023, soit environ 10 fois plus que le montant des dépenses d'investissements figurant au budget général de l'Etat ! Ce seul chiffre pourrait suffire à **interdire à l'Etat d'adresser toute leçon aux collectivités**.

Après que le Premier Président de la Cour des Comptes, Pierre Moscovici, ait remis son rapport annuel, je suis intervenu dans le débat pour confirmer le diagnostic d'alerte quant à l'état de nos finances publiques, proposer des pistes d'actions pour réduire notre dépense publique (dépenses fiscales et agences de l'État), dresser **un bilan « mitigé » de 40 ans de décentralisation**, engager une nouvelle étape de décentralisation autour des libertés locales et de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales, **défendre notre modèle de maillage du territoire adossé à nos 35.000 communes.**

En commission des finances du Sénat.

Dans le cadre des travaux de la commission des finances du Sénat, j'ai aussi eu l'occasion de participer à la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance dans **l'Union Européenne** qui s'est tenue à Prague fin 2022.

Équilibre financier des collectivités :

L'équilibre financier des collectivités est un enjeu majeur pour assurer leurs missions et leur engagement de proximité. **La priorité est aujourd'hui celle de l'auto-financement**, c'est à dire de la limitation des dépenses et de la dynamique des recettes de fonctionnement. Force est de constater que depuis plusieurs années leur autonomie financière s'amenuise. **S'y ajoute celle de la lisibilité**, les transferts de l'État, les dotations et les mécanismes de péréquation variant d'une année à l'autre et rendant difficile la prévision des recettes.

J'ai participé, en qualité de secrétaire, à une Mission d'information sur **l'impact des décisions réglementaires et budgétaires de l'Etat sur l'équilibre financier des collectivités locales**. J'ai accompagné le Président Jérôme BASCHER et la Rapporteur Ghylène PANTEL, lors de rencontres et d'auditions sur le terrain.

Rencontres et auditions sur le terrain dans le Calvados.

Il m'apparaît que par-delà les sujets financiers et d'application des normes, qui doivent demain pouvoir faire l'objet d'ajustements locaux, **la question de l'accompagnement que doit apporter l'Etat aux collectivités, est essentielle**.

ZAN et Eau :

Les sujets de la « zéro artificialisation nette » (ZAN) et de la gestion de l'eau revêtent une **importance cruciale pour l'avenir de nos territoires**. L'objectif de protéger nos espaces agricoles et de préserver la biodiversité en limitant l'artificialisation doit être adapté afin d'éviter une application uniforme et aveugle dans toutes les régions. De même, **la liberté locale et la gestion de proximité doivent prévaloir** pour exercer la compétence de l'eau.

Réunion sur le ZAN co-organisée avec l'AMF.

Sur le ZAN, le Sénat s'est engagé dans un travail approfondi qui a abouti au vote d'une proposition de loi transpartisane reprenant les conclusions d'une mission de contrôle menée au sein de la commission spéciale à laquelle j'ai participé. **La loi votée le 13 juillet dernier instaure notamment la garantie rurale de 1 ha**. C'est une victoire.

Sur la gestion de l'eau, j'ai fait valoir la nécessité de **permettre la création de syndicats infra communautaires** pour gérer cette compétence et même si possible de laisser porter aux communes la possibilité de le faire en direct.
Le Gouvernement s'est engagé à faire adopter le texte voté au Sénat. C'est urgent.

Merci à mon collègue Jean-Baptiste BLANC pour sa venue dans le Cantal.

Propositions de Loi (PPL) :

Parmi les nombreuses P.P.L que j'ai déposées, je souhaite mettre en exergue celles qui me semblent être les plus importantes pour nos territoires.

- **PPL renforçant la confiance démocratique en instaurant la reconnaissance du vote blanc et le vote obligatoire :** Je souhaite que l'on redonne la parole au peuple, de manière constructive et à partir du local, en instaurant le vote obligatoire et la reconnaissance du vote blanc, qui permettrait de réinvestir chacun dans une posture citoyenne.

- **PPL visant à renforcer le pouvoir des maires en imposant leur avis conforme avant toute fermeture de classe :** Je souhaite que dans les zones de revitalisation rurale et les communes hors unité urbaine ou de moins de 5 000 habitants, la fermeture d'une classe nécessite l'avis préalable du conseil municipal et l'information des parents.

- **PPL relative à la sortie de l'indivision successorale :** Je propose plusieurs mesures législatives pour que la liquidation d'une succession puisse être faite dans un délai limité, avec des moyens renforcés donnés aux indivis majoritaires, au notaire et au juge.

Autres PPL déposées ou cosignées :

- PPL renforçant la **sécurité des élus locaux et la protection des maires**.
- PPL visant à rendre les zones de revitalisation rurale **(ZRR)** plus justes et mieux ciblées.
- PPL visant, dans le cadre d'un **harcèlement scolaire**, à poser le principe d'une mesure d'éloignement du harceleur pour protéger la victime.
- PPL visant à mieux encadrer la **protection des captages**.
- PPL relative aux **biens de section**.

Protéger et renforcer les Maires : accueil d'une délégation cantalienne au Sénat

Mission d'information sur le financement des AOM - Le choc d'investissement et le choc d'offre des transports :

La commission des finances du Sénat a lancé une mission d'information sur le financement des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), dont nous sommes avec mon collègue Hervé MAUREY les rapporteurs, et qui a rendu ses conclusions le 4 juillet dernier.

Les régions et les intercommunalités, qui exercent la compétence d'AOM, organisent l'offre de transports publics sur leur territoire. Ils ont ainsi un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Français et dans la transition écologique du pays. **Le sujet des AOM est donc crucial tant pour la transition écologique que pour le pouvoir d'achat des usagers**.

Alors qu'elles doivent faire face à des investissements importants, mais aussi à un accroissement de l'offre de service, les AOM ont vu leur équilibre financier fragilisé par la crise sanitaire et par l'inflation qui en a suivi. Les défis à relever sont pourtant nombreux et requièrent des réponses innovantes, voire disruptives, pour faire face à un double choc : **choc d'investissement et choc d'offre**.

Dans ce contexte, nous avons mené une série d'auditions qui ont permis de dresser un état des lieux de la situation financière des AOM et de **proposer des solutions durables et équilibrées pour améliorer leur système de financement** : optimisation des moyens, fléchage de ressources spécifiques, tarification solidaire, réduction des péages ferroviaires, adaptation du versement mobilité …

Conférence de presse sur la Mission «AOM» au Sénat

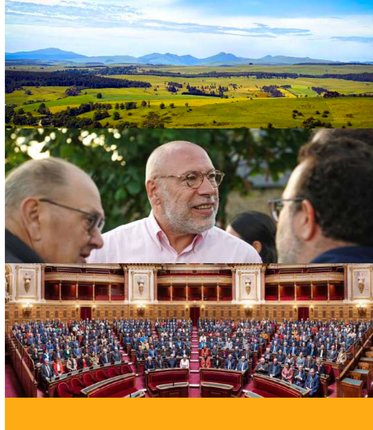

LES MONTAGNES CITOYENNES

Un nouveau rendez-vous pour réfléchir et agir.

Rendre les citoyens actifs dans la recherche collective de solutions est plus nécessaire que jamais, réfléchir ensemble grâce à l'intervention d'un témoin qui nous élève avant d'agir, veiller au dépassement de tout individualisme au sens Tocquevillien, voilà le sens de ce nouveau rendez-vous.
Il sera désormais inscrit dans notre calendrier annuel le 13 juillet.

Christophe GUILLUY, géographe et essayiste, auteur notamment de «La France périphérique» et des «Dépossédés», en a été le premier invité exceptionnel.

PEFC 10-31-1668 Imprimé sur papier PEFC

SÉNAT
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
01.42.34.44.15
s.sautarel@senat.fr
Collaboratrice
Beriwan DIESSLER

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
1, rue Pasteur
15000 Aurillac
04.71.64.21.38
contact@stephane-sautarel.fr
Collaborateurs
Aurore BELAIDI
Léo PONS

www.stephane-sautarel.fr

Avec Marie-Hélène CHASTRE, ma suppléante

Mon équipe parlementaire